

# **Manifester c'est bien !**

## **Poursuivre l'action, c'est mieux !**

**Face aux intérêts du Capital représentés par le gouvernement et le Medef, qui disposent de moyens colossaux de propagande et de coercition, il va falloir amplifier la mobilisation et l'inscrire dans la durée pour gagner.**

**Pour défendre et améliorer les retraites, les slogans ne suffiront pas.** Il faut disposer d'arguments solides, et ce n'est sûrement pas en lisant "*l'Alsace*" et les "*DNA*" que vous les trouverez. Nous avons reproduit, à l'intérieur de ce document, un article paru dans le "*Monde Diplomatique*" de janvier 2003 qui résume clairement l'essentiel du problème. A lire et à diffuser ! A comparer aussi avec les contre-vérités libérales constamment distillées par les médias régionaux et nationaux.

**Pour défendre et améliorer les retraites, ne faisons pas confiance à n'importe qui.** La plus grande vigilance est de mise face aux appareils syndicaux et politiques. En votant "non" au référendum sur les retraites, les salariés d'EDF ont su déjouer le piège que leur tendaient des responsables CGT, CFDT, CGC et CFTC. Tant mieux, sinon, aujourd'hui, le combat serait beaucoup plus difficile, et peut-être déjà perdu.

Vous pourrez lire sur la dernière page de ce document un tract édité il y a quelques jours par l'UD-CFDT-Savoie. A lire et à comparer avec la position "officielle" de la CFDT. Et vous comprendrez pourquoi les responsables nationaux de l'appareil de ce syndicat chercheront à empêcher la parution de tels tracts...

**Pour défendre et améliorer les retraites, il faut prendre l'offensive.** C'est pour réfléchir à la poursuite de l'action que, sans attendre, nous vous proposons une :

**Rencontre, dès aujourd'hui, samedi 1<sup>er</sup> février,**  
**vers 16h 30, à la fin de la manif, à la**  
**Maison de la Citoyenneté Mondiale**  
**20, rue Paul Schutzenberger à MULHOUSE**

Cette invitation est lancée, au-delà des appartenances et des chapelles, à toutes celles et tous ceux qui estiment que l'enjeu nécessite une mobilisation forte et rapide. A tout à l'heure !...

A mettre à l'ordre du jour et au débat, entre autres :

- Fabrication et diffusion d'argumentaires et de tracts sur le problème des retraites.
- Contacts et coordinations avec d'autres groupes, dans d'autres villes, mobilisés sur le même sujet. Organisation de la circulation de l'information (Internet ?).
- Autres initiatives possibles : manifestations, grèves, réunions publiques, débats, etc.

**C'est l'équipe de la revue**  
**"A CONTRE COURANT" BP 2123 68060 MULHOUSE cedex**  
**qui est à l'origine de ce document et de cette initiative.**

N.B. Une date à noter, d'ores et déjà : le **samedi 22 février de 10h à 12h**, à la maison de la Citoyenneté Mondiale, le *CATS* (Citoyens Actifs pour la Transformation Sociale) organise un débat sur les retraites.

**L'UD-CFDT de Savoie a diffusé un tract de mobilisation sur les retraites que des adhérents CFDT ont décidé de diffuser également dans le Haut-Rhin :**

# **POUR LA C.F.D.T.,**

**Les retraites sont un enjeu majeur au cœur du contrat social et de la répartition des richesses dans notre société.**

---

La CFDT choisit d'avoir un positionnement résolument revendicatif sur la question des retraites, en défendant comme seul objectif socialement acceptable un système par répartition de haut niveau.

La CFDT fait d'une retraite égale au minimum à 80 % du salaire à 60 ans pour tous, le pivot du système par répartition.

Pour une répartition de haut niveau, la CFDT pose quatre préalables incontournables :

- **Une retraite à taux plein après 37,5 ans de cotisations maximum pour tous, privé et public, avec un retour sur le calcul des 10 meilleures années dans le privé.**
- **Conserver l'âge de 60 ans comme âge de départ à la retraite, tout en ouvrant la possibilité de partir avant avec une retraite à taux plein dès que l'on a cotisé 37,5 ans.**
- **Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix.**
- **Relever le minimum contributif en le portant au niveau de l'objectif initial de 1983, soit 95 % du SMIC (retraite complémentaire comprise) pour donner un niveau décent aux basses pensions.**

Pour financer une répartition de haut niveau, il faut imposer un autre partage des richesses, qui passe par des avancées importantes dans les domaines suivants :

- 1. Augmentation des salaires.**
- 2. La nécessité du plein emploi.**
- 3. La prise en compte de la pénibilité des travaux insalubres, dangereux et astreignants, en permettant un départ anticipé.**
- 4. La prise en compte de périodes aujourd'hui exclues du décompte de la durée des titularisations (*chômage, périodes de formation y compris initiales, congés parentaux, etc...*)**